

PROMULGATION

RÈGLEMENTS RCA22 09002, RCA22 09003, RCA22 09004, RCA22 09005, RCA22 09006, RCA22 09007 et RCA04 09001-2

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2022, les règlements suivants :

RCA22 09002 Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la société de développement commercial Quartier Fleury Ouest pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et imposant une cotisation (dossier 1221388010);

RCA22 09003 Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la société de développement commercial Promenade Fleury pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et imposant une cotisation (dossier 1229715001);

RCA22 09004 Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la société de développement commercial District central pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et imposant une cotisation (dossier 1221388011);

RCA22 09005 Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2023 (dossier 1224040006) (Entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023);

RCA22 09006 Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2023) (dossier 1224040005) (entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023);

RCA22 09007 Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;

RCA04 09001-2 Règlement modifiant le Règlement sur les sociétés de développement commercial (RCA09 09001) (entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023).

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, conformément à la loi, et sont déposés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse montreal.ca/reglements-municipaux/.

FAIT à Montréal, le 13 décembre 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert